À Aigondigné, le 1er novembre 2020

***Dossier suivi par Thierry Malatesta***

***rasp@aigondigne.fr***

**INFORMATIONS ACCUEILS PÉRISCOLAIRES**

En cette période compliquée de crise sanitaire, la commune d’Aigondigné a décidé de maintenir ses services périscolaires (garderie, tap et restauration scolaire). Ces temps de loisirs demeurent essentiels sur le plan éducatif pour les enfants, autant que pour les familles en matière notamment de besoin de garde.

Malgré tout, les mesures à respecter dans le cadre du protocole sanitaire imposent de multiplier les groupes, afin de limiter les brassages. Cela implique qu’un enfant devra rester dans le même groupe durant sa journée scolaire et périscolaire.

Sur les temps de restauration scolaire, le maximum sera mis en place pour éviter le brassage comme cela a été pratiqué au mois de juin notamment.

En revanche sur les périodes de garderie, ces mesures sont très contraignantes pour la commune, car nous ne disposons pas de personnel en quantité suffisante pour offrir aux enfants un temps d’accueil le plus agréable possible, au regard du protocole sanitaire en vigueur.

C’est pourquoi, et bien entendu dans la mesure de vos possibilités, nous vous sollicitons afin de venir chercher vos enfants au plus tôt.

Notez également, que pour les garderies du matin et du soir, conformément aux règles sanitaires, elles seront réservées uniquement aux enfants scolarisés sur le site (par exemple : un enfant scolarisé à Thorigné, ne peut pas être accueilli à la garderie de Tauché, même s’il habite à Tauché, et vice-versa et il en est de même pour les enfants d’Aigonnay).

Pour toutes vos interrogations, vous pouvez contacter le service des Affaires Scolaires Enfance Jeunesse :

scolaire@aigondigne.fr ou 06 02 10 40 34.

En comptant sur votre compréhension.

###### Thierry Malatesta,

###### Responsable Affaires Scolaires Enfance Jeunesse